



Thervay



Bulletin Municipal

JANVIER 2019

DANS CE NUMÉRO

La lettre du Maire
Les travaux en 2018
Les prévisions 2019
La commission des bois
Le personnel
Le réveil du cygne
Le centre de secours
Syndicat des eaux
Le brochet de l'ognon
A.C.C.A. de Thervay « Le Cor »
La page pratique
Evènements Jura-Nord
SITCOM

La Lettre du Maire

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous ses meilleurs vœux de bonheur de santé et de Prospérité pour cette nouvelle année 2019.

L'année 2018 a été particulièrement marquée par les inondations. Une nouvelle fois ce sont des centaines de personnes qui se sont retrouvées à la rue, et pour la plupart sans habitation. Sur la commune de THERVAY nous avons eu 16 habitations/bâtimENTS touchés. Notre commune a été déclarée « en état de catastrophe naturelle » par Mr le Ministre de l'Intérieur.

Sur notre commune, cette année fut aussi marquée par les décès de Madame LANAUD Gabrielle le 14/01/2018, Monsieur THIOU Joseph le 9/03, Monsieur GERARD Jean le 9 mars, Madame CHAMPONNOIS Elisabeth le 14/04, Monsieur GRAVIER Jean Francois le 6/07, Monsieur PELOT Michel le 15/08 et Madame BARBIER Madeleine le 8 Octobre 2018.

La vie dans la commune : au niveau du conseil municipal nous avons eu 2 démissions : Marie Eve PONCELIN et Cédric WIDMER.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, la Mairie a mis à disposition pour le R.A.M. (Relais des Assistantes Maternelles) une salle qui accueille les nounous et les enfants dont elles ont la garde, tous les lundis matin. Ce service permet de réunir les nounous de différents villages, et font participer les enfants à des activités d'éveil.

Sur le plan local, nous avons passé un contrat avec le SIDEC pour un service du nom de ELUM chargé de la mise en conformité des luminaires de rues existants. La première tranche a été réalisée pour un montant de 16.173 € dont 8.673 € TTC de part communale.



Nous avons avec la STE SJE procédé à la réfection de la rue de la Malans pour un montant de 100.296 €. Une subvention de 25 % nous est attribuée par les amende de polices, ce qui fait une part communale à régler de 75.222 € TTC. La rue de la Chintre également rénovée pour un montant de 41.904 € avec une subvention de l'Aide aux communes d'un montant de 1.668 €, soit un reste à charge communal de 40.238 € TTC.

Avec le concours d'ENEDIS, la commune a réalisé l'extension électrique pour raccorder la maison de Monsieur BIGNET Julien pour un montant de 5.862 € TTC.

Du 17 JANVIER 2019 au 16 FEVRIER 2019, un agent passera vous voir pour le recensement de la population.

Le raccordement des abonnés à internet passera en Haut-Débit (de 50 à 60 Méga Octets) à partir de fin Janvier 2019.

Au printemps 2019 nous profiterons d'une augmentation de puissance électrique, réalisée par le SIDEC pour procéder à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques du « Poste Cimetière » rue des Aigeottes pour un montant de 257.261 € TTC avec une part communale de 53.033 € TTC

Comme tous les ans je rappelle à tous que les déchets sauvages sont strictement interdits, et que la commune doit payer le SICTOM à chaque fois que nous y déposons les déchets récupérés, alors que nous particuliers ne payons pas quand nous utilisons les services du SICTOM à raison de 12 passages à l'année.

Je rappelle également que les déchets verts portés en déchetterie par les particuliers ne sont pas décomptés des 12 passages annuels.

Je terminerai en remerciant tout le personnel communal et le conseil municipal pour son dévouement. Je remercie également les Sapeurs- Pompiers de THERVAY, les associations : LE REVEIL DU CYGNE – L'ACCA LE COR – LE BROCHET DE L'OGNON, le Club du bricolage et la Paroisse qui animent notre commune, Colette GELEY et Christiane NEUSER qui entretiennent les fleurs, Colette-PONCELIN et Colette GELEY qui préparent et décoorent avec leur doigté habituel la salle des fêtes pour vous recevoir aujourd'hui.

Je vous renouvelle à tous nos meilleurs vœux pour 2019

CONTINUONS DE BIEN VIVRE A THERVAY

Mme Le Maire

SAINTE-BARBE

THERVAY

230 Interventions au cours de l'année pour le centre de secours

Ce Samedi 8 Décembre à la salle des fêtes de THERVAY se déroulait la Sainte-Barbe du centre de secours via un repas amical. En préambule, l'adjudant Anthony Desmousseaux, nouveau chef de centre, présentait aux maires les 19 sapeur-pompiers, entourés de leurs conjoints ainsi que les 10 jeunes sapeurs-pompiers. Si les effectifs sont passés de 26 sapeur-pompiers à 19 en 2018, le nombre d'interventions a vu une augmentation de 25%, sur 230 interventions, on note 16 feux, 181 accidents de la voie publique, de secours à victimes et des transports sanitaires ainsi que 33 opérations diverses. L'activité opérationnelle du centre est en nette augmentation, Sophie Miconnet a validé sa formation en tant qu'infirmière, l'adjudant Franck Devillers a validé sa formation chef d'agrès tout engin et l'adjudant Bertrand Poncelin a suivi la formation FORAC. De leur côté, les sapeurs 1re classe Fanny Ecarnot, Joey Derolland, Orlane Petit et Sébastien Touyard ont validé leur formations et décale en tant qu'équipiers et tous les sapeurs-pompiers du centre ont été recyclés au secourisme par Alexandra Geley et Mariam du CSP de Dole. « Notre vivier de recrutement de nos sapeurs-pompiers volontaires est la section JSP Jura-Nord, ils font la fierté de leur encadrement par leur présence le Samedi pour leur formation dont le responsable est le caporal-chef Christophe Parisot », explique Anthony Desmousseaux.



Le 100ème Anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918 À THERVAY



C'est avec un regard particulier cette année que nous avons célébré le 11 Novembre 2018 avec un public venu nombreux.

En effet cette année nous avons fêtés les 100 ans de la Libération de la France. Honneur et Respect à toutes ces personnes, hommes, femmes, fils, qui sont tombés sous les bombardements,

Les tirs incessants des fusils, pour nous offrir une France libérée. Ayons toujours en souvenir le courage et le dévouement de tous ceux qui sont morts pour nous. Cette cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié offert par le conseil municipal



Travaux réalisés en 2018



STATION D'ÉPURATION DE THERVAY

Le Vendredi 18 Mai, la nouvelle station d'épuration a été inaugurée, elle est de type filtres plantes de roseaux.

Marie-Hélène Vermot-Desroches a accueilli les nombreuses autorités du territoire. La mise en service a été faite par la société SCIRPE.



Cette station traite les eaux domestiques du village, elles passent plusieurs étapes d'épuration, dégrilleur automatique, lit bactérien et par 3 lits macrophytes (roseaux). Les eaux traitées sont déversées dans un canal de sortie de traitement.

C'est Jura-Nord qui gère la Station depuis le 1ier Janvier 2018.

LE HAUT-DEBIT À THERVAY



Marie-Hélène Vermot-Desroches a fait part de sa satisfaction pour la commune et ses administrés, d'avoir assisté à la réception de l'armoire haut-débit.

Cette armoire est installée rue des Aigeottes. Elle hébergera les opérateurs Orange et Free. Le débit annoncé se situera entre 50 et 60 Mo (méga-octet). La mise en service opérationnelle pour les abonnés est prévue fin Janvier 2019, une bonne nouvelle attendue depuis longtemps par tous les administrés.

RÉFECTION RUE DE MALANS ET RUE DE LA CHAINTRE

Nous avons avec le S.J.E. « Société Jurassienne d'entreprise » procédé à la réfection de la rue de la Malans pour un montant de 100.296 €. Une subvention de 25 % nous est attribuée par les amendes de polices, ce qui fait une part communale à régler de 75.222 € TTC. La rue de la Chintre également rénovée pour un montant de 41.904 € avec une subvention de l'Aide aux communes d'un montant de 1.668 €, soit un reste à charge de la Commune de 40.238 € TTC.



Travaux pour 2019

Rue des Aigeottes

Dans le courant de l'année, Le renforcement des lignes électriques et téléphoniques se poursuit avec la rue des Aigeottes.

Monté en débit internet

Installation d'un NRA MED (Nœud de Raccordement Abonné de Montée en débit) Janvier 2019 (50 à 60 Méga-Octets)



REGLES DE CIVILITÉ

INTERDICTION DE BRÛLER LES DÉCHETS DANS LE VILLAGE.

Nuisances sonores Les bruits de voisinage portent atteinte à la qualité de vie et à la tranquillité, mais aussi à la santé. Ne pas tondre pendant les heures de repas. Pas de bruit entre 22 H et 6 H.

Ne pas faire de bêtises sur les vélos des enfants cour de la mairie, cela peut avoir des conséquences importantes pour les utilisateurs.

Etre responsable des jeunes enfants sur la place et dans les rues.

Aux propriétaires de nos amis les bêtes, ne pas les laisser faire leurs besoins n'importe où, divaguer et aboyer. Les tenir en laisse.

Je rappelle qu'il est interdit de mettre des branchages ou autres objets dans la carrière au-dessus du Val. Les déchetteries sont prévues pour cela.

Tenir le tour des bacs à verres propres.

Rouler à allure modérée dans les rues de Thervay : 50 Km/h voir 30 kms/h dans le centre du village. Petit rappel à l'usage des propriétaires de voitures qui encombrent les trottoirs en permanence et obligent ainsi les piétons à marcher sur la route et se mettre en danger.

LA VIE SANS DESHERBANT. Comme la lois l'y oblige la Commune de THERVAY n'emploie plus de produits phytosanitaires pour entretenir l'espace public.

Il faut que l'on s'habitue à voir un peu plus d'herbe sur les trottoirs ou bas-côtés. Nous passerons la débroussailleuse là ou se sera possible, mais nous ne le ferons pas le long des habitations au risque d'abimer murs ou crépis. Cette problématique doit devenir l'affaire de tous : dès maintenant chacun devra penser à entretenir son devant d'habitation. Je compte sur vous pour participer à la propreté du village»

Commission des bois :



Cette année 2018 la vente des bois était sur les parcelles de la serre et des rupes.

294 M3 tout confondu :

Les résineux et les hêtres ont été acheté par l'entreprise CALVI pour 15 168 €.

Les chênes par la scierie de Falletans pour 25 674 €.

Les houppiers et les tiges des parcelles 13.14.17.18.47 partagés aux 12 affouagistes pour 1 144 €.

Je remercie M Pernot Benoit, les garants et les membres de la commission pour le travail réalisé cette année.

Salle du club :

Cette année 2018, elle a été louée 48 fois par différentes entités « Commune, CUMA, Groupama, Pêche, Chasse, Réveil du cygne, MSA, activité Bricolage, Couture, Particuliers ».

Je vous rappelle que cette salle vous est prêtée gratuitement, lorsque vous avez fini, prenez le temps de couper les radiateurs, éteindre les lumières, balayer et récurer si besoin, d'avance Merci.

Salle des fêtes, voûte :

La voûte a été louée 11 fois

La salle des fêtes 20 fois

Tables et chaises 09 fois

L'alambic 2 fois

Les recettes :

Salle des fêtes, voûte, tables et chaises
3136,00 €

Les dépenses :

Eau, EDF, combustible, factures, abonnements et assurance : 2215.25 €

Pour louer la salle des fêtes il faut un chèque de 50 € à la réservation



A la prise en compte de la salle :

Une attestation assurance responsabilité civile au nom du loueur, un chèque du montant de la location et un chèque de caution de 250 €.

Cimetière :

Pensez au renouvellement de vos concessions, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie.

Enfin je présente mes vœux à toutes et tous ainsi qu'aux employés communaux.

Christian CRETIN

LE PERSONNEL



Patricia MUSSOT
Secrétaire de Mairie



Martine METZ
Responsable Agence Postale



Geneviève CHAMPONNOIS
Agent d'Entretien



Etat civil

Naissances

18 Aout 2018, **Clara SAGE**, de Sébastien SAGE et de Julie CHAMPONNOIS

19 Septembre 2018, **Aydan DUVERNOIS**, de Julien DUVERNOIS et Gaëlle WETZEL.

26 Octobre 2018, **Tiago CHAMPONNOIS**, de Antoine CHAMPONNOIS et Amandine SEGUIN.

20 Novembre 2018, **Louis THIOU** de Thibault THIOU et de Elise MULLER.

Mariage

30 Juin 2018, **Kittiwara SAKUNRAT** et **Francois Xavier PELOT**

06 Octobre 2018, **Angélique BOLLE** et **Paul MAURIN**

27 Octobre 2018, **Nadin COLLARDEY** et **Dominique TONAL**

Décès

14 Janvier 2018, Madame Gabrielle LANAUD.

09 Mars 2018, Monsieur Joseph THIOU.

09 Mars 2018, Monsieur Jean GERARD.

14 Avril 2018, Madame Elisabeth CHAMPONNOIS.

06 Juillet 2018, Monsieur Jean François GRAVIER.

15 Aout 2018, Monsieur Michel PELOT.

08 Octobre 2018, Madame Madeleine BARBIER.

PARRAINAGE DE TIMÉO

Le Dimanche 20 Mai, jour de Pentecôte en mairie de Thervay se déroulait le parrainage civil de Timéo, un an, petits-fils de Christian CRETIN, 1er adjoint de Marie-Hélène Vermot-Desroches maire de Thervay. Pour l'occasion le maire a laissé son adjoint célébrer cet acte républicain.

Christian CRETIN ayant passé l'écharpe tricolore s'est adressé à Clément SAUNOIS et Céline CRETIN, parents de Timéo, de vouloir placer Timéo sous la protection de l'autorité civile et républicaine. Gérôme CHAUVÉRIAT le parrain et Émilie CRETIN la marraine, ont accepté solennellement de compléter moralement les parents de Timéo.



LE COMITE DES FÊTES

LE REVEIL DU CYGNE

Les membres du
Comité des Fêtes
2018



La soirée costumée
Avril 2018

Le 14 Juillet 2018



Le calendrier des manifestations 2019
n'est pas arrêté à ce jour.

Bilan d'activité de l'année 2018 du centre de secours

Suite au départ pour raison professionnelle de l'ADJ Martial VANNIER à Poitiers en juin 2018, le commandement du CIS a été confié à l'ADJ Anthony DEMOUSSEAU à compter du 1^{er} octobre 2018. Une nouvelle dynamique a pu être mise en place et pour l'aider dans sa mission il est accompagné par le CNE J GUYON chef du CSP du Grand DOLE.

Dès sa prise de fonction Anthony a bien pris la mesure de la tâche et il a le soutien et la confiance de ses équipes. Ainsi pour répondre efficacement aux demandes de secours sur le secteur de 1^{er} appel une coopération a été mise en place avec le CIS de Gendrey en fin d'année consistant à travailler en complémentarité en journée et assurer ainsi une meilleure réponse opérationnelle. La disponibilité des SPV en journée reste la problématique principale pour assurer les secours (c'est une difficulté à l'échelle du département mais aussi sur le plan national) et le recrutement ainsi que les conventions développées les employeurs privés ou publics restent de mise pour maintenir la pérennité des secours. Lors de votre bulletin n'hésitez pas à lancer un appel à candidature !

Le CIS dispose d'une section de JSP qui présentera 9 jeunes au Brevet en 2019.

Le CIS a été doté d'un VLTU neuf en 2019 (Véhicule léger tous usages) en remplacement du VTU et de la VL qui seront réformés.



Commandant Damien FRÉDY
 Chef du Groupement des Unités Territoriales
SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

18 avenue Edgar Faure
 BP 844 Montmorot
 39008 LONS-LE-SAUNIER Cedex
 03.84.87.08.26 / 06.60.10.76.27
 dfredy@sdis39.fr

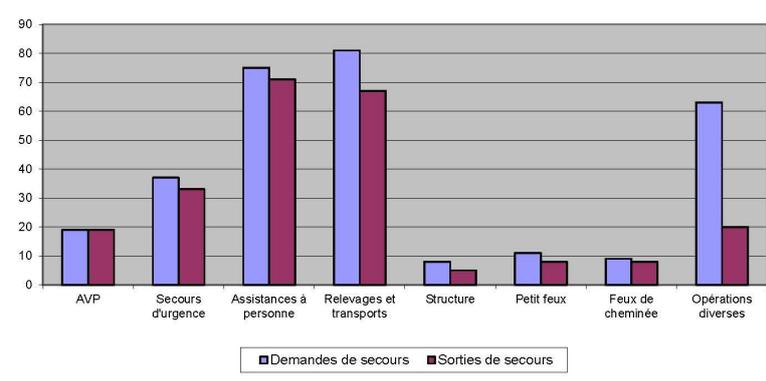


Activité opérationnelle 2018

CIS Thervey

Effectif du centre* : **22**

	Secours à personnes				Incendie			OD	Total :
	AVP	Secours d'urgence	Assistances à personne	Relevages et transports	Structure	Petit feu	Feux de cheminée	Opérations diverses	
Demandes de secours	19	37	75	81	8	11	9	63	303
Sorties de secours	19	33	71	67	5	8	8	20	231
	Dont :								
	57				carences d'ambulances				



Interventions SSSM :

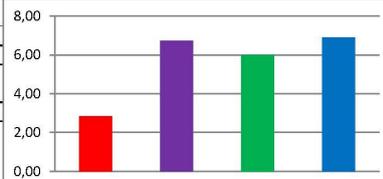
VLSM	0
VLI	9

Equipes spécialisées :

GSMP	0
PLONG	0
RCH	0
CYNO	0

Délai moyen d'accueil intervention :	03:27
Délai départ enqin :	07:24
Délai moyen d'arrivée sur les lieux :	14:38

Effectif Moyen			
Jour/semaine	Jour/Weekend	Nuit/semaine	Nuit/Weekend
2,85	6,73	6,00	6,89



Permanence opérationnelle					
Garde Postée	Astreinte	Disponibilité	Manœuvres	MLS	Nbre de signalements
0,00	24 570,07	18 837,20			36



SINDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE MONTMIREY –le-CHÂTEAU

7, Place des cygnes 39290 THERVAY

2018

- 1° Travaux de **MUTIGNEY** terminés : Subvention du département 27 810 €
- 2° Janvier 2019 lancement des travaux rue basse, rue de la gare (350m en diamètre 200 + 20 branchements à **MOISSEY**.
- 3° Lancement de l'appel d'offre en Janvier pour la rue des Aigeottes, rue de la pétrouillère, rue du Cimetière (780m +33 branchements) à **THERVAY**, pour des travaux terminés avant fin 2019.
- 4° Radio-relève : reste 2 communes à équiper en 2019.
236 fuites relevées sur 1 mois dont 29 à **THERVAY**.
- 5° Remplacement d'une des deux pompes du puits.
- 6° Achat de la maison GRAVELLE 5 route de DIJON à THERVAY, 3ieme semaine de Décembre 2018 mise en conformité de l'accès Handicapé pour le S.I.E.
- 7° Recherche du vieillissement des canalisations en fonte du syndicat par l'entreprise Won Roll. Le syndicat est pilote pour ses travaux de recherche ce qui veut dire que les travaux sont facturés au prix coutant.
- 8° Remplacement de 2 délégués et membre du bureau (un décès + une démission).
- 9° Remplacement de 2 vannes de sectionnement et sectorisation fuyante et reprise de 2 branchements.
- 10° Nous avons fait l'objet d'un contrôle de la répression des fraudes pour la qualité des compteurs d'eau. Le S.I.E.A. fait parti de l'excellence pour la gestion des compteurs.

LE BROCHET DE L'OGNON

L'APPMA de THERVAY



Une pêche électrique sur le
Gravolon en juillet 2018

_vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019 et de bonnes parties de pêche pour la prochaine saison.

L'ouverture de la truite 2018 a été perturbée par les inondations du printemps ce qui a eu un impact négatif sur la participation des pêcheurs.

Comme dans beaucoup D'APPMA le nombre de pêcheurs a beaucoup diminué peut-être la chaleur !

Pour l'année 2019 les cartes de pêche seront distribuées uniquement.

* par internet « www.cartedepeche.fr » ou

* chez le président GELEY BERNARD tél: 03-84-70-23-66
ou 06-73-27-75-24

Le Président B GELEY



A.C.C.A. DE THERVAY LE COR

Tous les membres de la société de chasse "Le Cor" de THERVAY, vous souhaitent une excellente année 2019.

L'A.C.C.A. se compose de 23 membres. Cette saison de chasse 2018-2019 est semblable à la précédente. En effet, à cette date de fin décembre 2018, le tableau de chasse s'élève à une soixantaine d'animaux prélevés, la population de gros gibier est stable par rapport à la saison dernière. Les cervidés semblent progresser sur notre territoire et un prélèvement de daguet nous a été attribué cette saison. Comme chaque année, nous participons activement à la protection des cultures avec la mise en place de clôtures électriques dans les endroits sensibles et l'accentuation de l'agrainage au bois afin de limiter les dégâts causés aux cultures. Nous nous efforçons à renforcer la visibilité de nos postes de tir, à signaler nos secteurs de battues et à entretenir les chemins forestiers en partenariat avec l'ONF pour la sécurité de tous. Concernant le petit gibier les populations restent faibles. Le lièvre semble toutefois progresser.

Cette année, notre association prévoit l'organisation d'une soirée dansante au printemps 2019. Nous vous donnerons plus d'informations prochainement et nous vous attendons nombreux.



Nous vous réitérons nos meilleurs vœux pour cette année 2019.

Le Conseil d'administration

HORAIRES

La Mairie

Tél: 03.84.70.34.56
mairie.thervay@wanadoo.fr
www.thervay.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi de 10h30 à 12h00

Mercredi de 08h00 à 11h00
Fermé le dernier Mercredi du Mois

Judi de 16h00 à 17h30



LA POSTE

Tél: 03.84.70.24.02
Lundi de 8h00 à 11h30
Mercredi de 14h00 à 18h00
Samedi de 8h00 à 10h30

Professionnels de santé

Infirmière

Françoise DUTARTRE

Tél. 03.84.70.25.68

Kinésithérapeute

Louis BUISSON

Tél : 06.73.34.42.77

Déchetterie

Horaires d'**HIVER** : Du 02 Janvier au 24 Mars & 14 Octobre au 30 Décembre 2019

Montmirey le Château

Mercredi Matin : 9h30-11h45

Samedi : 9h30-11h45 13h30-16h45

Saligney

Mercredi après-midi : 13h30-16h45

Samedi : 9h30-11h45 13h30-16h45

Horaires d'**Été** : Du 25 mars au 13 octobre

Montmirey le Château

Mercredi et Samedi

9h00-11h45 13h30 - 17h45

Saligney

Mercredi et Samedi

9h00-11h45 13h30 - 17h45

Numéro d'appel d'urgence

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

La Police : 17

Médecin de garde : 39.66

Cabinet Médical

Pagney : 03.84.81.00.17

Pesmes : 03.84.31.22.04



Salon Made In Jura



La CC Jura Nord a animé un stand dans le cadre du salon Made in Jura 2018. L'occasion de faire connaître notre territoire, ses projets, ses producteurs locaux...

Initiative au féminin



Le 3 décembre, Jura Nord accueillait la 13^e cérémonie de remise des prix du concours « Initiative au féminin », récompensant des créatrices ou repreneuses d'entreprise en Bourgogne-Franche-Comté.

Très haut débit



Le 5 mai à Courtefontaine, la CC Jura Nord signait la convention pour le très haut débit avec le Département du Jura. Treize communes sont concernées par cette première phase de montée en débit en 2018-2019, permettant de surfer avec des débits allant jusqu'à 80 mégabits par seconde.

Extension de la ZA de Dampierre



Les travaux d'extension de la zone d'activités des Perrières, à Dampierre, ont démarré.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La 4G d'orange



Le 19 octobre, Fabienne Dulac, Directrice générale adjointe du Groupe Orange France, a inauguré l'antenne 4G d'Orchamps. Douze nouvelles communes accèdent à la 4G d'Orange.

BÂTIMENTS



Pôle éducatif de Gendrey

C'est parti pour les travaux de construction d'un nouveau pôle éducatif à Gendrey, qui regroupera trois classes de maternelles, cinq classes de primaires. Un accueil de loisirs avec restauration scolaire sera également aménagé dans le bâtiment de l'actuel groupe scolaire.

2018



URBANISME

Elaboration du PLUi

Le Plan local d'urbanisme intercommunal deviendra à terme le document d'urbanisme de référence pour l'ensemble des 33 communes du territoire. Jura Nord avance dans la démarche, qui va s'enrichir au fur et à mesure des cinq grandes étapes.



Forum PLUi

Le 13 juin dernier, les entrepreneurs de Jura Nord étaient conviés à un moment d'échanges lié à l'élaboration du PLUi.

Gymnase Maurice Grand

Le 15 septembre, le gymnase intercommunal Maurice Grand, à Fraisans, intégralement réhabilité, était inauguré en présence des partenaires et financeurs de l'opération.



INAUGURATIONS

ASSOCIATIONS

2nd Forum des associations

Le 15 septembre, Jura Nord organisait dans les jardins publics de l'École de musique et de danse le 2nd Forum des associations. Une trentaine d'associations et quelque 500 visiteurs se sont donné rendez-vous à Orchamps pour cette journée conviviale et chaleureuse.



Méthaniseur de Gendrey

Le 26 octobre, l'unité de méthanisation collective de Gendrey, projet développé par un collectif d'agriculteurs, Opale Energies Naturelles, et la CC Jura Nord, était inaugurée.



CULTURE

Centenaire 14-18



Dans le cadre des commémorations du centenaire 14-18 à Jura Nord, 1200 personnes se sont mobilisées le dimanche 11 novembre 2018 pour le défilé et pour le devoir de mémoire.



Idylle

Dans le cadre du projet culturel Idylle mené par la Région Bourgogne-Franche-Comté, le territoire Jura Nord a été choisi pour intégrer ce projet pluridisciplinaire, entre le 12 octobre et le 5 novembre dernier.

École de musique et de danse

Le 15 septembre, après le gymnase, ce fut au tour de l'École de musique et de danse à Orchamps, rénovée massivement, d'être inaugurée.

Retrouvez ces articles dans leur intégralité sur www.jura-nord.com

Zone de collecte du SICTOM de DOLE



Rapport annuel complet sur www.sictomdole.fr

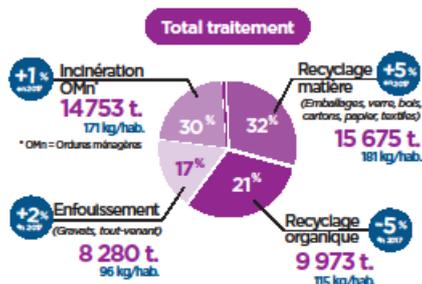
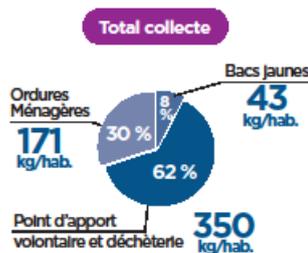
Le SICTOM de la zone de Dole est un Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des déchets ménagers et assimilés créé en 1972.

Faits marquants :

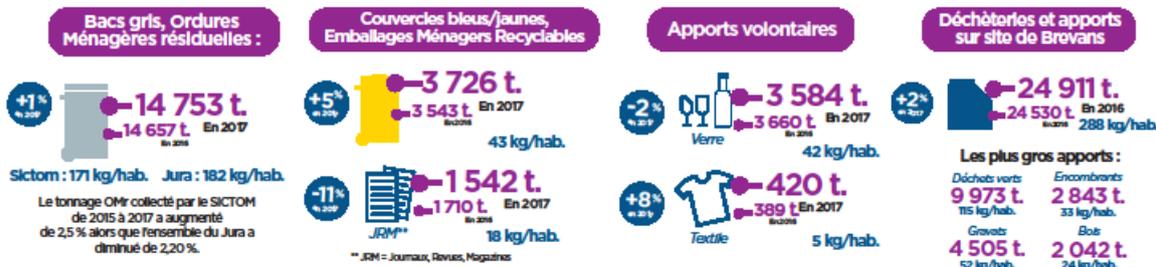
- Si en 2016, la qualité du Tri avait été moins bonne avec un taux de refus de 25,29%, en 2017, les taux sont redescendus à 22,64% au 1^{er} semestre et à 23,86% au 2nd semestre.
- La demande des adhérents, un groupe de réflexion a été constitué pour étudier :
 - La réduction des coûts de la collecte par :
 - La collecte du bac OMR tous les 15 jours au lieu de toutes les semaines,
 - La mise en place de points d'apports volontaire enterrés ou semi enterrés pour toutes les communes pour les OMR et EMB (supprimant ainsi les bacs individuels ou collectifs),
 - L'achat de camion de collecte à bras robotisés pour collecter les bacs OMR et EMB,
- La réduction de la production des déchets.
- La communication auprès des habitants. Les résultats de ces questionnements est débattu en 2018.
- Le SICTOM de Dole, avec les services techniques de la ville, a mis en place à la demande de Dole, dans le cadre du projet "Cœur de Ville" des enterrés place Pointelin, place Garibaldi, rue du Prélot, rue Pasteur, derrière la collégiale et deux emplacements rue Marcel Aymé. Le projet doit se poursuivre en 2018.

À savoir : le nombre de passages en déchèterie est limité à 26 passages par an (hors déchets verts).

De la collecte au traitement



Les principaux tonnages



Zoom sur les déchèteries

17 025 t de déchets ont été reçues en déchèterie, ce qui a représenté 170 636 passages par an.

5,6 Un usager vient en déchèterie 5,6 fois par an, en moyenne.

553,8 kg C'est ce qu'apporte chaque usager (particuliers, professionnels, collectivités) en déchets par an en déchèterie.

24 667 Nombre d'usager réel de particuliers, ce qui montre qu'une partie des foyers n'utilise pas les services des déchèteries.

DÉCHÈTERIES 2017	Tonnages	Nombre de passage	Nombres d'usagers*	% d'usager	Nombre moyen de passage par usager	Kg / passage	kg par an / usager
BREVANS	4 668	43 811	7 341	23,9 %	6,0	106,5	636,9
DOLE	2 581	23 885	6 502	21,1 %	3,7	108,1	397,0
TAVAux	2 405	26 216	4 724	15,4 %	5,5	91,7	509,1
DAMPIERRE	1 990	19 020	2 575	8,4 %	7,4	104,8	772,8
CHAUSSIN	1 847	20 394	3 482	11,3 %	5,9	90,8	530,4
MT SOUS VAUDREY	1 002	12 398	1 870	6,1 %	6,6	80,8	536,8
VILLERS FARLAY	834	8 716	1 492	4,9 %	5,8	95,7	559,0
SALIGNEY	599	4 928	1 075	3,5 %	4,6	121,8	557,2
MONTMIREY	575	5 737	952	3,1 %	6,0	100,2	604,0
SAINT AUBIN	524	5 531	730	2,4 %	7,6	94,7	717,8
TOTAL	17 025	170 636	30 743	100,0 %	5,6	99,8	553,8**

À SAVOIR : le nombre de passages en déchèterie est limité à 26 par an (hors déchets verts). Enregistrez vos passages de déchets verts* auprès du gardien(ne) de votre déchèterie.

*Un usager peut être compté sur plusieurs déchèteries

** C'est ce qu'apporte chaque usager (particuliers, professionnels, collectivités) en déchets par an en déchèterie

Les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)

➤ 3 POSSIBILITÉS

• **Faites plaisir à quelqu'un** en donnant vos anciens objets ou en utilisant différents sites en ligne de dons, de trocs ou de ventes.

• **Pensez aux associations** qui récupèrent ces déchets pour lutter contre le gaspillage tout en contribuant au réemploi.

• **Déposez vos DEA en déchèterie.** En partenariat avec Eco-mobilier, les objets collectés sont recyclés, utilisés comme source d'énergie ou rénovés (Plus d'informations : www.eco-mobilier.fr)

éco-mobilier

➤ BOIS

Le bois peut servir à fabriquer des panneaux de particules et ainsi redevenir un nouveau meuble.



➤ MOUSSE

La mousse d'un matelas peut être récupérée pour réaliser des panneaux isolants ou des tatamis de judo.



➤ REMBOURRAGE

Les canapés peuvent être broyés pour servir de combustible dans les cimenteries.



➤ PLASTIQUE

Le plastique d'une chaise peut servir à fabriquer des tuyaux.



La déchèterie reprend dans une seule et même benne :

- Les matelas et sommiers
- Le mobilier en plastique comme les salons de jardin
- Le mobilier en bois : buffets, tables, bureaux, armoires, lits...
- Les fauteuils et canapés
- Les meubles de cuisine et de salle de bains (SANS LES EVIERS ET ROBINETTERIES)
- Le mobilier en ferraille



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un badge de déchèterie et bacs = une adresse



Les badges de déchèterie et les bacs attribués ne sont pas nominatifs. Ils correspondent à votre adresse d'habitation. Que vous soyez locataire ou propriétaire, le badge et les bacs sont attribués pour le logement.

Votre logement ne dispose pas de badge, n'hésitez pas à en demander un en joignant la fiche demande particulier et les justificatifs nécessaires que vous trouverez sur notre site internet www.sictomdole.fr, rubrique Modernisation des équipements de collecte.

Les demandes de bacs sont à formuler auprès des mairies de votre commune (sauf pour Dole où il faut contacter directement le SICTOM). Dans tous les cas, vous devez être enregistré au SICTOM pour utiliser nos services.

➤ COLLECTE DE DEA : DE MIEUX EN MIEUX...

En 2016, 1 483 tonnes de déchets ont été collectés.

En 2017, c'est 1 523 tonnes, soit 3% de DEA collectés en plus !
Continuez vos apports systématiques en déchèterie.



➤ LE RAPPORT ANNUEL 2017 EST DISPONIBLE !

Le Rapport Annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés est disponible sur notre site internet.

Les déchets verts

DE LA COLLECTE AU TRAITEMENT...



➤ Le SICTOM collecte 9971 tonnes de déchets verts provenant :

2 500 t.

récoltés en 2017 dans les différentes déchèteries

3 374 t.

dans les bennes d'apports volontaires dans certaines communes du Grand Dole

1 413 t.

par les professionnels et collectivités qui apportent directement leurs déchets sur le site du SICTOM

2 684 t.

dans les bennes d'apports volontaires sur la ville de Dole

➤ La compostière :

Le saviez-vous ? Le SICTOM de Dole a la chance de disposer d'une compostière. Une filière de valorisation qui permet de broyer et de traiter les déchets verts pour réaliser du compost, vendu aux agriculteurs et aux particuliers. L'année dernière, presque 3550 tonnes ont pu être valorisées, dont une petite centaine pour les particuliers.

Comment en bénéficier pour les particuliers ?

Se rendre au SICTOM avec une remorque, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30. Jusqu'à 200kg : 7,26€ les 100kg. *



➤ Les bennes à déchets verts :

L'automne est bien là ! Après la réalisation de vos travaux extérieurs, les déchets verts sont à déposer dans les bennes disposées dans certaines communes du Grand Dole et de Dole. Les bennes sont réservées uniquement à l'apport direct des déchets verts des particuliers. Les déchets verts sont à déposer sans sac plastique, sans cailloux et sans autres déchets afin d'éviter un tri manuel des agents du SICTOM.

QUE PUIS-JE METTRE ?

- Tonte de pelouse
- Débris végétaux, feuilles mortes...
- Faible quantité de taille de haies et d'élagage d'arbres/arbrustes...

ATTENTION

- Les particuliers qui font appel à des professionnels ou des associations doivent s'assurer que le dépôt a bien lieu en déchèterie en demandant la copie de la facture du SICTOM adressée au professionnel.
- Ces bennes en apport direct, situées près des résidences, sont interdites aux professionnels qui doivent se rendre sur le site du SICTOM. Toute infraction peut être verbalisée et poursuivie.
- Le dépôt à l'extérieur de la benne dit "sauvage" est interdit. Si celle-ci est pleine malgré le passage fréquent des équipes, le dépôt peut-être effectué dans une benne située à proximité (*liste des adresses à retrouver sur www.sictomdole.fr*).
- Un dépôt d'une grande quantité de déchets verts, (*haies et gros branchages*) doit s'effectuer obligatoirement en déchèterie. L'apport de déchets verts en déchèterie n'est pas comptabilisé dans les 26 passages par an.